

# SYNDICAT

Grand Chambord Beauce Val de Loire

Comité Syndical du 16 décembre 2022

## Procès-verbal - décisions

### ADMINISTRATION GENERALE

#### Délibération n°1 – Election des membres de la commission d'appel d'offres

**Le comité syndical décide à l'unanimité :**

- **D'ELIRE** les 5 membres titulaires et 5 membres suppléants suivants pour siéger à la commission d'appel d'offres :

**Membres titulaires élus :**

- Pascal HUGUET
- Hélène PAILLOUX
- Vincent ROBIN
- Jean-Luc DAUTREMEPUIS
- Astrid LONQUEU

**Membres suppléants élus :**

- Frédéric DEJENTE
- Patrick MARION
- Jacques BOUVIER
- Didier HEITZ
- Christian LALLERON

- **D'AUTORISER** le Président à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

### PATRIMOINE

#### Délibération n°2 – Signature d'un bail professionnel avec la CCBVL

**Le comité syndical décide à l'unanimité :**

- **D'AUTORISER** le Président à signer le bail professionnel avec la CCBVL ;
- **D'AUTORISER** le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

#### Délibération n°3 : Modification des modalités de portage des charges communes du site du centre de ressources situé 2 impasse Elisa DEROCHE à Mer.

**Le Comité Syndical décide à l'unanimité :**

- **DE VALIDER** le fait que le Syndicat Mixte Fermé de l'Entente Intercommunautaire Grand Chambord Beauce Val de Loire (SMF) aura la charge de gérer, pour l'ensemble des occupants du site du centre de ressources situé 2 impasse Elisa DEROCHE à MER (41500), les charges communes ;

- **DE VALIDER** les modifications opérées à l'annexe 6 du bail commercial signé entre le SMF et la société ONET en date du 9 mai 2022 ;
- **D'AUTORISER** le Président à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.